

Souhaitez-vous réduire vos impôts fonciers en tant que propriétaire à long terme ?

Découvrez cette ressource.

Les résidents peuvent recevoir un crédit d'impôt s'ils sont propriétaires et vivent dans une maison du District de Columbia pendant au moins sept années consécutives. Le volume du crédit dépend du montant des impôts fonciers que vous avez payés au cours des deux dernières années.

Ce crédit, appelé le Lower Income Long-Term Homeowner Credit (Crédit pour propriétaire à long terme à plus faible revenu) (ou crédit d'impôt de l'Annexe L), est offert par l'Office of Tax and Revenue (Bureau des impôts et recettes).

Vérifiez votre admissibilité.

Vous êtes admissible si **toutes** les affirmations ci-dessous sont vraies :

- Vous êtes propriétaire d'un logement ou d'une unité dans une association coopérative de logement dans le District de Columbia.
- Vous avez vécu chez vous pendant au moins sept années consécutives.
- Votre logement est situé dans le District de Columbia.
- Vous avez payé les impôts fonciers du District de Columbia pour votre logement au cours des deux dernières années fiscales.
- Votre propriété bénéficie de [Homestead Deduction](#) du District de Columbia.
- Le revenu annuel brut ajusté de votre foyer (votre revenu avant le paiement des impôts), est inférieur ou égal à la limite pour la taille de votre foyer. Afin de calculer votre revenu, consultez la déclaration d'impôt que vous avez remplie l'année dernière et utilisez le tableau ci-dessous pour vérifier.

Taille du foyer (comptez toute personne qui vit dans votre logement, à l'exception des locataires).	Revenu maximal du foyer
1	44 100 USD
2	50 400 USD
3	56 700 USD
4	63 000 USD
5	69 300 USD
6	75 600 USD
7	81 900 USD
8	88 200 USD

Faire une demande.

- Remplissez un [formulaire de l'Annexe L](#).
- Envoyez-le par courrier à l'Office of Tax and Revenue au 1101 4th Street SW FL4, Washington, DC 20024 avant le 31 décembre de chaque année.

Obtenir plus d'informations.

Que se passera-t-il une fois ma demande effectuée ?

1. Nous (le gouvernement du District de Columbia) vérifierons votre admissibilité.
2. Vous recevrez le crédit d'impôt par virement direct ou chèque, en fonction de la méthode d'envoi que vous avez sélectionnée sur votre [formulaire de l'Annexe L](#).

Si nous constatons que vous n'êtes pas admissible au crédit d'impôt, vous recevrez une notification à l'adresse que vous avez indiquée dans le [formulaire de l'Annexe L](#) rempli.

Tous les demandeurs admissibles bénéficient-ils du crédit ?

Oui, si le formulaire est envoyé en bonne et due forme et dans les délais.

Y a-t-il des exigences supplémentaires que je devrais connaître ?

Votre foyer ne peut recevoir qu'un seul crédit par année d'imposition.

Qui dois-je contacter si j'ai des questions ?

Tout d'abord, consultez les questions fréquemment posées au bas de la page. Si vous avez encore des questions, veuillez contacter notre équipe de l'Office of Tax and Revenue au [\(202\) 727-4829](tel:(202)727-4829), du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 17 h 30. Alternativement, vous pouvez envoyer un e-mail à l'équipe à l'adresse e-services.otr@dc.gov en indiquant dans la ligne d'objet « Schedule L ».

J'ai encore besoin d'aide pour payer mes impôts fonciers. Que dois-je faire ?

Vous pouvez trouver des informations sur d'autres ressources susceptibles de vous aider à [faire des économies d'impôts sur notre page des ressources](#).

Foire Aux Questions

Le crédit s'applique-t-il automatiquement aux exercices fiscaux futurs ?

Non. Si vous souhaitez recevoir le crédit d'impôt à l'avenir, vous devez envoyer de nouveau le [formulaire de l'Annexe L](#) chaque année.

Cette page a été mise à jour pour la dernière fois en mai 2021.